



COMPTE RENDU 2016



SOMMAIRE

Mission et valeurs de la CCAP	3
Rapport du Président	4
Vue d'ensemble de l'année 2016	6
Bilan consolidé au 31 décembre 2016	8
Comptes d'exploitation au 31 décembre 2016	10
Organes et organisation	12
N'hésitez pas à nous contacter !	14

En couverture : le nouveau logo de la CCAP

En 2016, la CCAP a fait aboutir son processus de refonte de sa gouvernance et de son identité. Le nouveau logotype que vous pouvez découvrir, pour la première fois, sur l'image de couverture de ce rapport est l'un des accomplissements de ce processus.

MISSION ET VALEURS DE LA CCAP

Encourager la prévoyance dans le canton de Neuchâtel

Créée en 1898 par le Grand Conseil, la Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP) est une entreprise autonome de droit public, bénéficiant de la garantie de l'Etat. Elle a pour mission d'encourager la prévoyance dans le canton de Neuchâtel en proposant des solutions de prévoyance professionnelle (2^e pilier), d'assurance individuelle (3^e pilier) et de prêt hypothécaire. Plus de 11'000 personnes et 650 entreprises ou institutions lui font confiance aujourd'hui.

Depuis plus de 100 ans, notre volonté est d'accompagner la vie des Neuchâteloises et des Neuchâtelois, de la rendre à la fois plus sûre et plus prospère. Le développement d'une offre attractive, l'entretien d'une étroite relation de proximité avec la population ainsi qu'un engagement durable pour la région, notamment en termes d'investissements et d'actions de soutien, constituent la base de cet accompagnement.

Au cœur de l'activité de la CCAP se trouve le principe de mutualité, qui nous permet de nous consacrer entièrement à l'intérêt de nos clients et partenaires. Il est renforcé par une gouvernance responsable et une forte culture d'excellence – fondée sur le savoir-faire technique, la formation et la maîtrise des risques – grâce auxquelles nous pouvons travailler de manière efficiente, et nous différencier encore davantage sur le marché.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Outre la démographie et la problématique de l’allongement de l’espérance de vie, les caisses de pension suisses suivent de près, actuellement, le comportement des marchés boursiers et l’évolution du rendement des placements de la fortune, ce que l’on appelle le « 3^e cotisant ». En 2016, celui-ci a été plus généreux qu’en 2015, puisque la performance de la CCAP a été de 2,4 %, contre 1 % lors de l’exercice précédent. Cette augmentation absolue nous réjouirait si la performance annuelle des indices de référence ne venait la relativiser – l’indice UBS se situant au niveau de 3,41 %, celui du Credit Suisse à 3,87 %, et surtout si elle se traduisait par une augmentation de notre degré de couverture. Or, celui-ci a très légèrement baissé, passant de 107,6 % à fin 2015 à 107,3 % à fin 2016. Pour rappel, le degré de couverture, qui exprime le rapport entre les avoirs de l’institution de prévoyance et ses engagements auprès des assuré(e)s, est un bon indicateur de santé financière, la limite de 100 % étant à considérer comme l’objectif à atteindre, et à dépasser si l’on souhaite disposer d’une marge de sécurité.

Ainsi, sur le plan financier, 2016 s’inscrit dans la droite ligne de 2015, et il est donc pertinent de rappeler ici le message de prudence que nous communiquons déjà l’an passé, tant il est vrai que les caisses de pension sont confrontées à plusieurs défis importants, dont la réforme globale du 2^e pilier, qui fera l’objet d’une votation populaire, en septembre 2017, sur « Prévoyance 20-20 ». On ne le répétera jamais assez, les caisses de pension ont besoin de conditions cadres adaptées pour pérenniser l’accomplissement de leur mission de prévoyance auprès des assuré(e)s, ce qui passe, nécessairement, par une santé financière durable.

Travail sur l’identité

Parallèlement à la gestion de ses affaires courantes, la CCAP a poursuivi, en 2016, l’important travail qu’elle avait initié en 2015 sur son projet institutionnel et son identité. Vous vous souvenez que l’an passé ce travail s’était attaché à préciser la philosophie de notre institution et avait abouti à la formulation de sa mission et de ses valeurs pour l’avenir. En 2016, nos équipes ont planché sur la facette esthétique de notre identité, pour aboutir à la refonte de notre système de communication visuelle, en particulier de notre logo – une refonte dont vous pouvez découvrir ici même le résultat.

Cette démarche était-elle vraiment nécessaire au regard des enjeux auxquels est confrontée la CCAP, à l’instar de la plupart des institutions de prévoyance ? Permettez-moi de répondre ici à cette question. La gouvernance est unanimement reconnue comme l’un des domaines dans lesquels les caisses de pension doivent aujourd’hui se moderniser, notamment parce que leur gestion est plus complexe, et parce que les attentes de leurs parties prenantes sont plus importantes. Je suis satisfait de pouvoir dire aujourd’hui qu’en la matière, la CCAP a pris ses responsabilités, qu’elle a fait son travail, et qu’elle l’a fait complètement.

Car l’image, justement, est l’aboutissement de toute politique de gouvernance. Notre nouveau logo n’est pas là pour faire joli : sa raison d’être est de nous identifier clairement, de traduire ce que nous sommes dans l’immédiateté, et donc de créer les conditions de la confiance et de l’échange avec nos différents publics – en premier lieu, nos partenaires et nos assuré(e)s. Dans un marché de plus en plus concurrentiel et agité, il est essentiel que la CCAP dispose des outils modernes devant lui permettre de montrer le meilleur d’elle-même et de tirer son épingle du jeu. Je me réjouis que nous soyons, aujourd’hui, à jour, que ce soit pour la gouvernance, mais également pour le marketing.

Influencer favorablement le climat de travail

Les équipes internes se réjouissent également, pour leur part, de cette évolution identitaire qui, outre le renforcement de la visibilité de l’institution, influencera favorablement le climat de travail, la collaboration et l’adhésion. La CCAP ne serait rien sans l’engagement et la compétence de ses cadres et collaborateurs, menés depuis maintenant quatre ans par Dimitri Kroemer, directeur. Il me tient à cœur de terminer ce message en saluant la qualité du travail accompli durant l’année 2016, et de remercier toutes celles et tous ceux qui y ont contribué, sans oublier mes collègues du Conseil d’administration et la Commission de contrôle.

Je vous remercie infiniment de votre confiance, et vous souhaite bonne lecture de ce compte rendu.

Didier Berberat

Président du Conseil d’administration

VUE D'ENSEMBLE DE L'ANNÉE 2016

Performance supérieure, mais insuffisante

En 2016, la stratégie d'investissement de la CCAP a permis d'obtenir une rentabilité de 2,4 %. Cette performance est supérieure à celle de 2015 (1 %), mais inférieure à celle des principaux indices de référence (UBS : 3,41 % ; Credit Suisse : 3,87 %), et insuffisante au regard de nos besoins théoriques pour couvrir nos engagements à long terme. Elle s'explique par une rentabilité relativement faible des véhicules moteurs de notre stratégie de placement (fonds de placement en actions : 4,33 % ; créances : 2,6 % ; immobilier direct : 3,9 %), les véhicules généralement anticycliques (placements alternatifs et produits dérivés) n'ayant pas joué de rôle compensatoire.

Bon bilan commercial

Au niveau commercial, la CCAP a réalisé un bon exercice en 2016, comme en 2015. La croissance des ventes de solutions de 2^e et 3^e pilier s'est poursuivie, dans le domaine de la prévoyance individuelle (298 contrats en plus) ainsi que dans celui de la prévoyance professionnelle (29 contrats en plus). Cette croissance est un signe positif qui montre que la CCAP jouit toujours d'un capital confiance important auprès des Neuchâteloises et des Neuchâtelois, et que son positionnement reste pertinent sur le marché où se livre une concurrence importante.

Réserve confortable

La rentabilité en demi-teinte obtenue par les placements sur les marchés financiers en 2016 n'empêche pas la CCAP d'afficher une bonne santé technique. A la fin de l'année, son degré de couverture global – véritable indicateur de l'équilibre financier d'une institution de prévoyance – se situe à 107,32 %, certes en baisse par rapport à 2015 (107,60 %), mais toujours sensiblement supérieur à la barre des 100 % requis. Ses provisions techniques sont entièrement constituées, et sa réserve de fluctuation de valeurs, qui se situe à 48,8 % de son objectif, reste confortable.

Nouveau logo, nouvelle identité visuelle

La CCAP présente son nouveau logo, réalisé durant l'année 2016 ! L'occasion de donner une nouvelle jeunesse à son image. Cette nouvelle identité visuelle, qui s'inscrit dans le prolongement du travail

fait en 2015 sur la gouvernance et les valeurs, est une évolution nécessaire à la CCAP, afin de mieux correspondre à la dynamique actuelle de l'institution. Sans tirer un trait sur le passé, en prenant appui sur l'expérience de l'existant, ce nouveau graphisme réunit sécurité et sobriété, tout en étant résolument inscrit dans la modernité.



Chiffres clés de la CCAP

	2016	2015	Variation
Bilan en CHF	896'940'959	846'265'977	50'674'982
Performance moyenne des placements	2,4 %	1,0 %	+1,4 %
Degré de couverture légal	107,32 %	107,60 %	-0,28 %
Nombre de contrats en prévoyance professionnelle	657	628	29
Portefeuille d'assurances en prévoyance professionnelle en CHF	1'553'215'084	1'525'962'852	27'252'232
Nombre de contrats en prévoyance individuelle	11'214	10'916	298
Portefeuille d'assurances en prévoyance individuelle en CHF	872'121'579	830'426'484	41'695'095

BILAN CONSOLIDÉ

Le bilan de la CCAP reflète la situation financière de l'institution dans son ensemble (prévoyance professionnelle et individuelle) à un moment donné, en l'occurrence au 31 décembre 2016.

Bilan au 31 décembre 2016

ACTIF (en CHF)	Consolidé au 31.12.2016	Consolidé au 31.12.2015
Placements		
Liquidités	65'314'203.56	49'356'988.58
Fonds de placements marché monétaire	799'325.52	809'542.44
Fonds de placements obligations	198'872'135.41	182'995'161.27
Fonds de placements actions	209'282'679.78	241'596'413.22
Fonds de placements immobiliers	41'131'977.59	32'471'215.30
Fonds de placements alternatifs	40'579'096.48	20'156'728.40
Fonds de placements privés	17'600'844.23	17'588'569.56
Fonds de placements infrastructures	2'411'121.00	0.00
Fonds de placements obligations convertibles	26'675'483.36	26'668'520.64
Instruments financiers dérivés	7'624'254.09	6'794'177.27
Prêts à des corporations de droit public	18'850'000.00	18'604'825.00
Participations et prêts divers	903'448.00	687'257.00
Créances hypothécaires	68'105'145.36	67'606'760.36
Immeubles	176'207'268.40	160'873'385.00
	874'356'982.78	826'209'544.04
Compte de régularisation actif	6'254'736.13	5'550'298.17
Actifs provenant de contrats d'assurance	16'329'240.00	14'506'135.00
TOTAL DE L'ACTIF	896'940'958.91	846'265'977.21

PASSIF (en CHF)	Consolidé au 31.12.2016	Consolidé au 31.12.2015
Dettes		
Prestations de libre-passage et rentes	7'011'617.85	4'392'868.05
Banques / Assurances	0.00	0.00
Autres dettes	2'980'622.60	2'473'764.87
	9'992'240.45	6'866'632.92
Compte de régularisation passif	18'929'249.14	28'277'873.12
Réserve de cotisations des employeurs	1'926'960.96	1'957'186.86
Provisions non techniques	1'720'905.10	1'683'851.61
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		
Capital de prévoyance des assurés actifs	634'856'804.00	594'789'773.00
Capital de prévoyance pour les rentiers	136'508'846.00	120'298'085.00
Provisions résultant de contrats d'assurance	12'820'029.55	13'315'756.77
Provisions techniques	21'211'230.00	22'009'199.00
	805'396'909.55	750'412'813.77
Réserve de fluctuation de valeurs	58'974'693.71	57'067'618.93
Capital de la Fondation, fonds libres / Découvert		
Situation en début de période	0.00	0.00
Excédent de produits	0.00	0.00
Situation en fin de période	0.00	0.00
TOTAL DU PASSIF	896'940'958.91	846'265'977.21

COMPTES D'EXPLOITATION

Les comptes d'exploitation récapitulent, pour leur part, les produits et les charges de l'exercice. La CCAP tient des comptes différenciés pour la prévoyance professionnelle et la prévoyance individuelle.

Au 31 décembre 2016

(en CHF)	Collectives 2016
Cotisations et apports ordinaires et autres	39'160'919.70
Prestations d'entrée	49'922'761.35
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	89'083'681.05
Prestations réglementaires	(20'807'289.70)
Prestations extra-réglementaires	0.00
Prestations de sortie	(41'096'914.38)
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	(61'904'204.08)
(Constitution) de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	(36'410'986.10)
Produits de prestations d'assurance	3'443'793.78
Charges d'assurance	(3'277'185.78)
Résultat net de l'activité d'assurance	(9'064'901.13)
Résultat net des placements	14'581'466.54
Dissolution / (Constitution) des provisions non techniques	59'053.70
Autres produits	330'104.29
Autres frais	(119'796.80)
Frais d'administration	(4'367'205.01)
Excédent de produits / (charges) avant constitution de la RFV	1'418'721.58
Dissolution / (Constitution) de la réserve de fluctuation de valeurs (RFV)	(1'418'721.58)
EXCÉDENT DE PRODUITS	0.00

Individuelles 2016	Consolidé 2016	Consolidé 2015
21'603'689.75	60'764'609.45	59'290'677.10
5'789'424.50	55'712'185.85	46'893'997.23
27'393'114.25	116'476'795.30	106'184'674.33
(8'657'968.15)	(29'465'257.85)	(25'768'430.00)
0.00	0.00	(16'276.00)
(2'082'929.22)	(43'179'843.60)	(36'271'177.24)
(10'740'897.37)	(72'645'101.45)	(62'055'883.24)
(17'215'506.00)	(53'626'492.10)	(49'149'534.35)
440'821.33	3'884'615.11	2'491'717.97
(562'474.28)	(3'839'660.06)	(6'185'159.42)
(684'942.07)	(9'749'843.20)	(8'714'184.71)
5'687'382.41	20'268'848.95	7'874'878.13
(111'777.95)	(52'724.25)	(96'931.91)
8'152.39	338'256.68	389'662.52
(33'140.00)	(152'936.80)	(153'303.45)
(4'377'321.70)	(8'744'526.71)	(7'381'432.60)
488'353.09	1'907'074.67	(8'081'312.01)
(488'353.09)	(1'907'074.67)	8'081'312.01
0.00	0.00	0.00

ORGANES ET ORGANISATION

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la CCAP est constitué de 7 membres, soit 3 représentants de l'État et 4 représentants des assurés. Les administrateurs sont des personnalités marquantes qui connaissent parfaitement le tissu et les enjeux économiques de la région. Didier Berberat, à La Chaux-de-Fonds, est le président de la CCAP depuis le 1^{er} juillet 2013.

Direction et organes

La conduite opérationnelle de la CCAP est assumée depuis le 1^{er} février 2013 par le directeur, Dimitri Kroemer, et sa gestion par une équipe d'environ 30 collaborateurs.

Par ailleurs, la CCAP est révisée par un organe de contrôle (KPMG SA), alors qu'une commission de contrôle constituée de trois membres et nommée par le Conseil d'Etat vérifie sa gestion financière et ses investissements. Un expert agréé en matière de prévoyance professionnelle (Pittet Associés SA) contrôle formellement la conformité des réserves de l'institution par rapport à ses engagements auprès des assurés.

Des agences générales pour le haut et pour le bas du canton sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Agence générale de La Chaux-de-Fonds

Rue Jardinière 75 – 2300 La Chaux-de-Fonds – T 032 913 32 24

Agent général : Claude-André Humair

Agence générale de Cernier

Rue de l'Épervier 4 – 2053 Cernier – T 032 853 28 35

Agent général : Alexandre Miletto

Agence générale de Neuchâtel

Rue de la Balance 4 – 2000 Neuchâtel – T 032 727 37 77

La composition du Conseil d'administration de la CCAP pour la période législative de 2013 à 2017

Représentants de l'Etat

Président	Didier Berberat – conseiller aux États, La Chaux-de-Fonds
Administrateur	Jean-Claude Baudoin – directeur du Bureau neuchâtelois des métiers du bâtiment, Bôle
Administrateur	Yanick Stauffer – juriste, La Chaux-de-Fonds

Représentants des assurés

Vice-Président	Roland Debély – ancien conseiller d'État, Cernier
Administrateur	Gérard Grisel – indépendant, Auviernier
Administrateur	Daniel Lavanchy – directeur du home de Clos-Brochet, St-Blaise
Administratrice	Veronika Pantillon – juriste, Bevaix

Secrétaire hors conseil	Cynthia Da Silva – secrétaire de direction, Rochefort
--------------------------------	---

La composition de la Commission de contrôle de la CCAP pour la période législative de 2013 à 2017

Président	Jacques Rais – expert-comptable, Le Landeron
Secrétaire	Laurence Vaucher – archéologue, Môtiers
Membre	Christophe Gardet – économiste, Bevaix

La direction de la CCAP

Directeur	Dimitri Kroemer
Sous-directeur	Jean-Bernard Uldry – responsable financier
Sous-directrice	Sandra Noirjean – actuaire

N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER !

Vous trouverez davantage d'informations sur la CCAP et l'exercice 2016 dans son Rapport annuel complet que vous pouvez télécharger sur notre site Internet www.ccap.ch, ou demander directement à notre secrétariat.



CCAP

Caisse Cantonale d'Assurance Populaire

Rue de la Balance 4 – Case postale 2052 – 2001 Neuchâtel

T 032 727 37 77

ccap@ccap.ch

www.ccap.ch

CCAP

Caisse Cantonale d'Assurance Populaire

Rue de la Balance 4 – Case postale 2052 – 2001 Neuchâtel

T 032 727 37 77

ccap@ccap.ch

www.ccap.ch